

**PROCES-VERBAL de la 40<sup>ème</sup> ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASL  
tenue le mercredi 23 septembre par visioconférence (en raison de la pandémie COVID-19)**

**ACCUEIL DU PRESIDENT**

Mesdames et Messieurs,  
Chers amis,

J'ai l'honneur d'ouvrir la 40<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'ASL.

Merci à vous d'être présents ce soir par visioconférence, même si le format n'est pas très convivial. Je tiens d'ores et déjà à remercier nos fidèles donateurs, ainsi que nos membres tout autour du Léman, dont l'effectif reste stable, et les très nombreux bénévoles sans qui nos actions ne pourraient avoir lieu.

Etant en convalescence, après une longue hospitalisation en raison de la COVID-19, je remercie Jean-Marcel Dorioz, vice-président et responsable du groupe français, d'avoir accepté de conduire cette assemblée.

**ETAT DU LAC**

Jean-Marcel Dorioz, vice-président de l'ASL, rappelle les enjeux actuels de la préservation du Léman avec un accent porté sur ce qui a été fait par l'ASL durant ses 40 années d'existence.

Il commente ensuite l'état du lac en mettant l'accent sur 3 indicateurs

- 1) Evolution de la teneur des eaux du lac en phosphore (P)
- 2) Evolution de la teneur des eaux en pesticides (2018)
- 3) Evolution de la température de l'eau du lac, effets du changement climatique en cours

**PARTIE STATUTAIRE**

**1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 22 mai 2019**

Vous avez reçu l'Ordre du jour de cette Assemblée générale et nous commençons par l'adoption du Procès-verbal de l'Assemblée du 22 mai 2019 qui s'est tenue au Château de Ripaille.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## 2. RAPPORT ANNUEL DE L'EXERCICE 2019-PROJETS ET ACTIONS POUR 2020-21

Comme par le passé, l'ASL a développé en 2019 des actions dans divers domaines dans le but de promouvoir les mesures de protection en faveur du Léman et des rivières de la région lémanique et cela en complément des actions menées par les pouvoirs publics cantonaux et en particulier par la CIPEL avec laquelle nous entretenons d'excellents rapports de collaboration.

L'ASL développe ses activités dans le cadre d'une réflexion plus large « type développement durable » prenant en compte non seulement les aspects environnementaux, mais aussi les aspects socio-économiques des problématiques liées à l'eau.

Celles-ci sont organisées dans deux axes principaux :

- des actions de sensibilisation et d'information relatives aux enjeux liés à la pollution et à la protection des eaux, en particulier des jeunes,
- des actions concrètes sur le terrain.

La finalité est de satisfaire les besoins actuels des habitants de la région lémanique (eau potable, biodiversité, pêche professionnelle et loisirs) sans porter préjudice à ceux des générations futures.

Les activités réalisées durant l'année sont présentées par les collaborateurs en charge des projets.

**Pour les détails, voir le rapport annuel 2019 disponible sur notre site [www.asleman.org](http://www.asleman.org)**

## 3. RAPPORT DU TRESORIER DE L'ASL ET DES VERIFICATEURS DES COMPTES POUR L'EXERCICE 2019

Max Rien, trésorier, présente en détail les comptes de l'ASL pour l'exercice 2019. Cette année, ils présentent un excédent de recette de CHF **538.48**. Ces comptes annuels 2019 se trouvent dans le rapport annuel disponible sur le site [www.asleman.org](http://www.asleman.org).

**Les grands donateurs pour l'année 2019 sont vivement remerciés :**

<b>Mécènes : (dès CHF 5'000.-)</b>		<b>Compagnons du Lac : (CHF 1'000.- à 5'000.-)</b>	
Etat de Vaud - DGE - BioDiv	80 000.00	Centre Balaxert	4 272.00
Eltel SA - Interreg	42 700.65	Union bancaire privée	4 000.00
Fondation Valery	40 000.00	Office du tourisme Vaud	2 900.00
Etat de Genève - DT - OCAN	36 975.00	Palluat Muriel	2 570.00
Etat de Genève - DT - OCeau	37 900.00	Commune de Vandoeuvres	2 500.00
Fonds Smile Wave - Fondation Philanthropia	25 000.00	Fondation Genève Tourisme	2 160.00
Loterie Romande - Conférence des Présidents	25 000.00	Pierre-Yves Firmenich	2 000.00
SIG - Fonds Vitale Environnement	21 925.00	BCGE - Dpt Marketing et Comm.	2 000.00
Fondation Privée Genevoise	20 000.00	Rodolphe et Julien Gautier	1 540.00
Services Industriels de Genève	16 252.50	Commune de Pully	1 500.00
Ville de Genève DEUS	15 500.00	APB Genève	1 200.00
OAK Foundation	14 480.00	Jean-Charles Huguenin	1 150.00
Philippe Dutoit	10 000.00	Commune de Vevey	1 120.00
Jean-Christophe Egli	10 000.00	Luc Argand	1 000.00
Rotary Club Genève Lac	10 000.00	Erwan Boubet	1 000.00
Etat de Vaud - DGE	8 000.00	Cactus sport / B. Wietlisbach	1 000.00
Fondation conseillée par Carigest SA	8 000.00	Marc Gilgen	1 000.00
Patrick Odier	7 500.00	Patek Philippe	1 000.00
Aprotec	5 000.00	Antoine Taddei	1 000.00
Banque du Léman	5 000.00	DR Invest SA	1 000.00
		Fondation P. Demaurex	1 000.00
		PWC Genève	1 000.00
		Radio one FM	1 000.00

La liste de tous les donateurs dès CHF 200.- figure dans le rapport annuel 2019 disponible sur notre site [www.asleman.org](http://www.asleman.org)

Madame Christine Revaz, suppléante lit ensuite le rapport des vérificateurs de comptes, certifiant que les comptes 2019 sont conformes et le bilan 2019 exact.

#### **4. DISCUSSION ET VOTE DES RAPPORTS, DECHARGE DU COMITE**

Les comptes 2019 et les rapports sont soumis au vote et acceptés à l'unanimité. L'assemblée donne donc décharge au Comité.

#### **5. PROJETS ET ACTIONS POUR 2020-21**

Poursuite de tous les projets en cours, en particulier sur la problématique des plastiques dans le Léman.

**Pour les détails, voir le rapport annuel 2019 sur le site [www.asleman.org](http://www.asleman.org)**

#### **6. PRESENTATION DES MEMBRES EN VUE DE L'ELECTION DU NOUVEAU COMITÉ DE L'ASL POUR 2020-2021**

Tous les membres sortants se proposent de continuer leur mission, à l'exception de Madame Jessika Boucherie et de Monsieur Fabrice Schelsohn qui présentent leur démission. Le vice-président les remercie pour leur engagement durant les six années passées au sein du comité.

Monsieur Julien Boucher, directeur et fondateur de l'entreprise EA et qui participe d'ores et déjà au groupe de travail « plastiques » de l'ASL et Monsieur Marc Bernard ancien directeur du service des eaux du Canton du Valais, sont proposés et acceptés comme nouveaux membres. Ils sont chaleureusement applaudis.

## 7. ELECTIONS

7.1 Election du Comité : les candidats au Comité sont élus à l'unanimité :

### COMITÉ 2020-2021

<u>Président</u>	<u>Membres</u>	<u>Membres</u>	<u>Membres</u>
Jean-Bernard LACHAVANNE Hydrobiologiste-écologue Confignon, Genève	Marc BERNARD Ingénieur en chimie des eaux Bramois, Valais	Jean-Pierre GRAZ Avocat Genève	Damien ROBERT- CHARRUE Ingénieur en Gestion de la Nature Genève
<u>Vive-Président</u>	Julien BOUCHER Ingénieur en environnement Lausanne, Vaud	Julie GRELOT Biologiste Chavornay, Vaud	Paul ROUX Ingénieur Thonon-les-Bains, Haute-Savoie
Jean-Marcel DORIOZ Agronome Publier-Evian, Haute- Savoie	Gabrielle CHIKHI-JANS Lic. Sciences sociales Genève	Raphaëlle JUGE Biologiste-écologue Chêne-Bougeries, Genève	Agathe SCHUTZLE Biologiste-écologue St-Genis-Pouilly, Ain
<u>Trésorier</u>	Alain GAGNAIRE Ingénieur, informaticien Thonon-les-Bains, Haute-Savoie	Pascal MULATTIERI Biologiste et plongeur scientifique Bernex, Genève	David THELER Géographe Miège, Valais
Max RIEN Expert-comptable Sciez, Haute-Savoie	Claude GANTY Géologue Genève	Daniel OSSENT Informaticien Conches, Genève	Laurent VALLOTTON Biologiste, ornithologue Genève

7.2 Election des vérificateurs des comptes 2020 : Messieurs Paul Bagnara et Jacques Rey acceptent d'assumer à nouveau cette fonction. Les deux candidats sont élus à l'unanimité ainsi que Madame Christine Revaz, suppléante.

## 8. DIVERS

Néant.

La séance est levée à 20h00



Jean-Bernard Lachavanne  
Président



Jean-Marcel Dorioz  
Vice-Président